

DELIBERATION N°562

OBJET : CESSIION DE VEHICULE

Entendu l'exposé de Madame le maire ;

Considérant la volonté de la Ville d'Ozoir-la-Ferrière de favoriser le réemploi des véhicules réformés dont elle n'a plus l'utilité ;

Considérant la proposition d'achat du véhicule ci-dessous ;

Considérant la nécessité d'autoriser la vente de matériels et mobiliers dont la valeur est susceptible de dépasser le seuil de 4 600 € ;

Considérant l'avis de la commission finances, budget ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

APPROUVE le principe de vente du véhicule dont la valeur dépasse le seuil de 4 600 €.

APPROUVE notamment la vente du véhicule suivant :

Quantité	Désignation	Fabricant	Référence	Année (N° de série)	Montant de la proposition d'achat (en €)
1	508	PEUGEOT	GB-802-JE	2021	18 000,00 €

DECIDE de vendre le véhicule listé ci-dessus à la société GUEUDET PR IDF située au 34 route de Provins 77144 Montévrain pour montant total de 18 000€ TTC.

AUTORISE Madame le maire ou son représentant, à conclure la vente du bien au prix de la meilleure proposition d'achat et à signer l'acte de vente correspondant,

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 10 mars 2025

La secrétaire de séance,
Josyane MÉLÉARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 10 mars 2025

Madame le Maire,
Christine FLECK.



REÇU EN PREFECTURE

le 13/03/2025

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2025

Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Absents : 2
Pouvoirs : 7
Votants : 33

Convoqués le : 04 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

PRESENTS : Madame Christine FLECK, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Frédéric MARCOUX, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Karim ALLEK, Madame Irène CAVIGLIOLI, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTS : Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Nedjim MAHTALLAH.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Zlaine TADJINE	à	Madame Josyane MÉLÉARD
Monsieur Paulo SALGADO LOPES	à	Monsieur Patrick SALMON
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Madame Nathalie RUCHMANN	à	Madame Françoise MILLET
Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

** Il est à noter que Madame Suzanne BARNET a quitté la séance avant le vote de la délibération n°565 (Rapport et débat d'orientation budgétaire 2025 – budget principal) et à donner pouvoir à Madame Espérance AUDINEAU*

** Il est à noter que Madame Espérance AUDINEAU a quitté la séance avant le vote de la délibération n°572 (Déclassement par anticipation et désaffectation à venir des biens communaux sis 103 avenue du Général de Gaulle et 2 rue de la Ferme du Presbytère), et est revenue après le vote de la délibération n°573 (Déclassement par anticipation et désaffectation à venir des biens communaux sis avenue du Général de Gaulle et 8 bis rue de Palaisot suite à enquête publique)*

** Il est à noter que Madame Lucie CZIFFRA a quitté la séance avant le vote de la délibération n°578 (Cession du terrain cadastré section AS, n°6 sis 2 rue Robert Schuman) et à donner pouvoir à Monsieur Bruno WITTMAYER.*

REÇU EN PREFECTURE

le 13/03/2025

Application agréée E-legalite.com